

⊕ CSAPA ALT10 - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

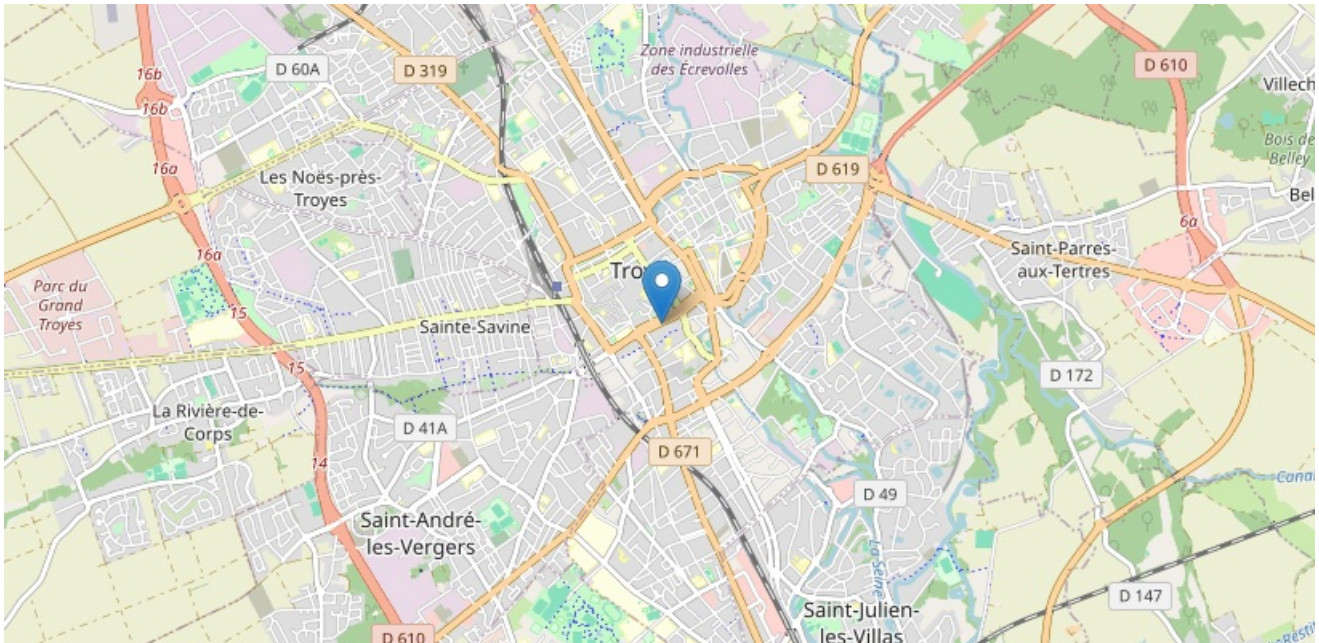
Public Cible : Adultes

Public cible : Oncogériatrie

Public Cible : Après-cancer

Public Cible : Proches et aidants

Aide à l'arrêt du Tabac - Alcool & addictologie



ADRESSE

49, boulevard du 14 juillet
10000 Troyes



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

☎ : 03 25 80 56 01

✉ : alt10@oppelia.fr

✉ : csapa10@orange.fr

🌐 <https://www.oppelia.fr/etablissement/alt-10-troyes/>



STRUCTURE

ASSOCIATION OPPELIA
20 avenue Daumesnil
75012 Paris 12e Arrondissement

L'ALT10, Association Addictions Lieu pour Tous, a été créée en 1982 en tant qu'association d'aide aux usagers de drogues.

Les accompagnements réalisés dans le cadre du CSAPA 10 sont gratuits (financés par l'assurance maladie) et confidentiels (possibilité d'anonymat).

Pendant un traitement contre le cancer, il est préférable de ne pas consommer d'alcool :

- L'alcool peut diminuer l'appétit. Or, particulièrement pendant les traitements contre le cancer, il est primordial d'avoir une alimentation variée et équilibrée afin d'assurer un bon équilibre nutritionnel.
- Certains traitements, notamment de chimiothérapie, sont éliminés par le foie. La consommation d'alcool occasionne une altération des fonctions hépatiques pouvant potentiellement réduire l'élimination des composés toxiques associés au traitement. La conséquence va être une toxicité accrue avec une augmentation des effets indésirables (nausées, vomissements, diarrhées).
- De plus, l'alcool peut modifier l'action de certains médicaments et réduire ainsi leur efficacité.

Les effets du tabac sont également connus :

- chirurgie : augmentation des infections, des problèmes de cicatrisation, des complications respiratoires...
- chimiothérapie/radiothérapie : aggravation de certains effets indésirables (mucites, c'est-à-dire une inflammation des muqueuses de la bouche ou du système digestif, toxicités cutanées, œdème...);
- dégradation de la qualité de vie ;
- évolution de la maladie (pronostic) ou risque de second cancer.

Les consultations en addictologie permettent :

- D'effectuer un bilan des consommations,
- D'apporter une information et un conseil personnalisé aux consommateurs et à leur entourage
- De proposer un accompagnement pour aider à arrêter ou à réduire sa consommation
- De proposer, lorsque la situation le justifie, un suivi à long terme
- D'orienter le consommateur vers d'autres services ou professionnels spécialisés si nécessaire.